
SINGAPOUR – Réunion du conseil de la GNSO
Mercredi 26 mars 2014 – 13h00 à 15h00
ICANN – Singapour, Singapour

JONATHAN ROBINSON: Bien. 5minutes sont passées depuis 13h. Donc, s’il vous plaît les membres du conseil, veuillez prendre place et vous préparer, on va commencer.

Bien, nous allons commencer cette réunion. L’enregistrement est déjà en cours. Donc, c’est Jonathan Robinson au micro. Soyez les bienvenus à la réunion publique du GNSO ici à Singapour. Mercredi 26 Mars, il s’agit d’une réunion publique, ce qui veut dire que vous pouvez tous y participer activement.

Nous avons un micro ici dans la salle et pour essayer de respecter notre ordre du jour fourni, je vous remercie de bien vouloir y réfléchir à deux fois pour voir si vous voulez intervenir pendant le cours de la réunion. Mais, peut être qu’il vaudrait mieux attendre la fin de la réunion pour intervenir. Donc, c’est une excellente chose que ce soit une réunion publique, mais sachez que nous avons un ordre du jour très fourni aujourd’hui.

Nous avons 5 mentions plus un certain nombre de questions. Donc, il faut débattre l’émotion des présentés qui n’ont pas été incluses dans la version de l’ordre du jour. Il s’agit du point numéro 8, on en a parlé

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

pendant les réunions du weekend. C'est une mission concernant les procédures opérationnelles du GNSO, et ça n'a pas été incluse de manière formelle dans l'ordre du jour. Donc, pourriez-vous nous rappeler quels sont les membres du conseil qui sont présents.

BRET FAUSETT : Présent.

GLEN DE SAINT GERY: Ching Chiao.

CHING CHIAO: Présent.

GLEN DE SAINT GERY: Jonathan Robinson.

JONATHAN ROBINSON: Présent.

GLEN DE SAINT GERY: James Bladel.

JAMES BLADEL: Ici.



GLEN DE SAINT GERY: Yoav Keren.

YOAV KEREN: Ici.

GLEN DE SAINT GERY: Volker Greimann.

CHING CHIAO: Présent.

GLEN DE SAINT GERY: Thomas Rickert

JONATHAN ROBINSON: Présent.

GLEN DE SAINT GERY: Gabriella Szlak

JONATHAN ROBINSON: Présente.



GLEN DE SAINT GERY: John Berard.

JOHN BERARD: Présent

GLEN DE SAINT GERY: Brian Winterfeldt.

BRIAN WINTERFELDT: Présent.

GLEN DE SAINT GERY: Petter Rindforth.

PETTER RINDFORTH: Présent.

GLEN DE SAINT GERY: Osvaldo Novoa.

OSVALDO NOVOA: Présent.

GLEN DE SAINT GERY: Mikey O'Connor.



MIKEY O'CONNOR: Présent

GLEN DE SAINT GERY: Maria Farrell.

MARIA FARRELL: Ici.

GLEN DE SAINT GERY: Avri Doria.

AVRI DORIA: Ici

GLEN DE SAINT GERY: David Cake.

DAVID CAKE: Ici

GLEN DE SAINT GERY: Magaly Pazello.



MAGALY PAZELLO: Ici

GLEN DE SAINT GERY: Amr Elsadr.

AMR ELSADR: Présent.

GLEN DE SAINT GERY: Klaus Stoll.

KLAUS STOLL: Présent.

GLEN DE SAINT GERY: Daniel Reed.

DANIEL REED: Présent.



GLEN DE SAINT GERY Jennifer Wolfe n'est pas là, mais elle va être en ligne avec nous pendant cette réunion du conseil. Donc, elle participe à distance, il est minuit pour elle. Donc, le temps venu, elle attendra. Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG Présent.

GLEN DE SAINT GERY Patrick Myles.

PATRICK MYLES: Présent.

GLEN DE SAINT GERY Merci Jonathan. Tout le monde est là.

JONATHAN ROBINSON C'était Glen de [Saint Jario] au micro. Jonathan Robinson. Bien, s'il y a des interventions sur le point 1.1. Si ce n'est pas le cas, il n'y a pas d'informations nouvelles, y a-t-il des commentaires pour revoir ou modifier l'ordre du jour.

Merci, le procès verbal de la réunion du conseil précédent n'est pas encore publié, d'ailleurs j'en profite pour vous prier de m'excuser. Normalement, c'est fait entre les échanges de mails et autres à temps

pour les réunions, mais je vous garantie que cela va être fait aussi vite que possible.

Point suivant: Deux opportunités de revoir les projets et liste d'actions. Nous allons revoir toutes les actions composites et le revoir dans la séance de clôture donc je ne vais y passer beaucoup de temps. Y a-t-il des commentaires ou des contributions sur cette liste d'actions qui restaient en suspens ou cette liste de projets, y a-il des commentaires ou des contributions sur ces deux points?

Si ce n'est pas le cas, j'en passe au point 3. Ordre du jour de consentement. Là on va se mettre d'accord sur un certain nombre de points. Il serait bon de rappeler que nous confirmons que le président et le coprésident pour les données et les matrices pour le processus de prise de décision et le groupe de travail sur le processus de décision, à savoir Mikey O'Connor comme président et Rude Vansnick (?) Jonathan Zuch et Olevie Kouami comme coprésidents. Et nous confirmons que la liaison GNSO pour les données et les matrices pour le processus de développement des politiques sera Klaus Stoll.

Point 4: motion à étudier pour cette réunion. Là, nous pouvons approuver la charte pour le groupe de travail inter-communautaire pour développer un cadre finalisé pour les principes opérationnels pour les prochains CWG. Je crois que cette motion a été présentée par John Berard, mais je n'ai pas son nom sous les yeux. John?

JOHN BERARD :

Oui, effectivement, Jonathan.



JONATHAN ROBINSON : Pouvez-vous présenter ce projet à la salle s'il vous plaît?

JOHN BERARD : Donnez-moi une seconde. Je ne l'ai pas sous les yeux encore.

Donc, approbation d'une charte pour qu'un groupe de travail développe un cadre finalisé pour les principes opérationnels pour les futurs ccWG. Merci à Mikey qui a soutenu cette motion. Est-ce que je lis tout?

Le 25 mars, le ccNSO a approuvé une charte concernant la formation d'un groupe de travail, a demandé au conseil de donner un retour d'information, de préciser et d'ajouter ce qu'il fallait aux principes initiaux. En octobre 2013, le ccNSO (?) a ajouté des clarifications et additions possibles aux principes initiaux. En octobre 2013, le conseil du GNSO a approuvé la formation d'un groupe de rédaction pour développer une charte pour un nouveau groupe de travail pour faire avancer et synthétiser le travail initial du GNSO et le retour d'information du ccNSO, et développer un cadre final de principes opérationnels qui pourraient fonctionner d'une manière efficace à travers toutes les SO/AC concernant la formation, l'opération et la prise de décision.

4. Le groupe de rédaction co-présidé par le ccNSO et GNSO a maintenant finalisé son travail sur un projet de charte pour ce nouveau groupe de travail: décile.

1. Que le conseil du GNSO approuve la charte et nomme ou désigne Avri Doria comme la liaison du GNSO conseil au groupe de travail qui va développer le cadre final.
2. le GNSO va coopérer avec les autres SO et AC sur les questions nécessitant des volontaires pour le groupe de travail conformément à ses statuts.
3. Tant que le groupe de travail sélectionne le coprésident pour le groupe de travail, les coprésidents du groupe de rédaction vont servir de coprésidents intérimaires pour ce groupe de travail.

JONATHAN ROBINSON :

Merci John. Y a-t-il des commentaires? Quelqu'un souhaite-t-il intervenir sur ce sujet? Sachez que toutes ces motions ont été débattues lors des séances du weekend. Donc, nous avons l'opportunité si vous avez des commentaires à faire, des contributions à faire ici dans la salle, vous pouvez le faire maintenant.

Si ce n'est pas, s'il n'y a pas d'objection, peut-être pouvons-nous procéder à un vote à la main levée? D'abord, ceux qui ne sont pas d'accord pour approuver cette motion. Pouvez-vous lever la main? Y a-t-il des abstentions? Tous ceux qui sont faveurs de cette motion veuillez lever la main. Merci. Glen, pouvez-vous noter qu'il n'y a pas eu d'abstention et aucun vote négatif?

Point suivant: deuxième motion: Adopter la charte pour un groupe de travail intercommunautaire pour développer le cadre pour l'utilisation d'extensions de pays, de territoires comme TLD. Là une fois encore c'est



John qui en est l'auteur. Étant donnée la longueur de cette motion, peut-être devrions-nous lire uniquement la partie qui concerne la décision. Mais je le laisse à votre discrétion si vous pensez qu'il faut lire la partie « attendu que » ou les « considérant » plutôt. C'est comme vous voulez.

JOHN BERARD :

Merci. J'aimerais dire également que Bart du personnel ccNSO est ici pour les questions, n'importe quelle question. Alors, c'est un préambule. C'est une première mesure à prendre, parce que dans le passé le conseil du ccNSO était considéré comme étant à l'avant-garde de ce type de sujet. Là c'est un cas où le ccNSO s'est tourné vers nous et nous demande de participer, c'est important. Et si nous le faisons avec succès, ça pourrait donner lieu à une politique unifiée entre le ccNSO et le GNSO. Donc, c'est important à cet égard.

En raison de la discussion que nous avons eue en préparation du vote d'aujourd'hui, j'aimerais lire la partie des « considérant » si ça ne vous dérange pas. Je pense que c'est important et j'encourage les gens qui sont intéressés par cette question de lire le rapport qui a été produit par le ccNSO et a donné lieu à cette motion. Donc je vais le lire rapidement. Motion sur l'adoption d'une charte pour un groupe de travail intercommunautaire.

C'est intéressant de voir qu'on est en train de mettre en œuvre cette structure avant même de mettre en place la méthodologie.

Pour développer un cadre pour l'utilisation de noms ou extension de pays et territoires comme TLD. Le groupe d'études du ccNSO sur l'utilisation des noms des pays et des territoires a publié un rapport final en septembre 2013. La première de ces deux recommandations du groupe du conseil du ccNSO a été de créer un groupe de travail intercommunautaire pour réviser plus avant le statut actuel des représentations des noms de pays et de territoires, donner des avis concernant la faisabilité du développement d'un cadre de définition cohérent et uniforme, également un cadre faisable, donner un avis concernant le contenu du cadre.

Le conseil du ccNSO a adopté la recommandation. L'objectif étant d'être d'intérêt commun pour la communauté. Le GNSO, outre les autres SO/AC et autres, qui ont été invités à participer à ce groupe de travail sur un pied d'égalité, le ccNSO a proposé une charte pour ce groupe de travail, décide que le conseil du ccNSO approuve la charte. Non excusez-moi, ça c'est le deuxième point. Avons-nous décidé d'un président?

JONATHAN ROBINSON : Non, je ne crois pas. Ce que je pense que ce que nous allons faire c'est désigner quelqu'un à titre intérimaire, et cela figurera à l'ordre du jour pour la prochaine fois.

DAVID CAKE : Oui. Nous n'avons pas de coprésident donc on devrait retirer cette partie-là du texte.

JOHN BERARD : Ce qu'on peut dire c'est que Gabby Szlak va être nommée comme liaison du conseil GNSO pour donner des avis sur la possibilité du cadre de l'utilisation de noms de pays et de territoires comme TLD. Et le GNSO va coopérer avec d'autres SO et AC pour publier un appel à volontaires pour ce groupe de travail.

JONATHAN ROBINSON : Merci John. Effectivement, c'était important de lire ce que vous avez lu. Ching.

CHING CHIAO : Merci John pour cette motion. Et si je peux vous servir en quoi que ce soit par rapport aux noms, non seulement pour les ASCII TLD etc., qui représentent les noms de pays et territoires également les TLD comme on l'a vu, l'IDN accélérée, comme on l'a vu, et même dans beaucoup des discussions qui sont débattues ici à l'ICANN, si je peux donc me porter volontaire au poste de coprésident pour ce groupe de travail je serai heureux de le faire.

JONATHAN ROBINSON : Merci Ching. Si vous voulez vous présenter, on va voir quels sont les noms qui se présentent et on va attendre donc pour la prochaine réunion.



si Heather Forrest est confirmée ou pas à ce post. Y a-t-il d'autres commentaires, contributions?

Marika confirme donc qu'il y aura la modification apportée à cette motion comme proposé, également d'inclure Brian comme liaison supplémentaire.

Étant donné qu'il s'agit de modifications assez claires, nous pouvons passer au vote. Donc, ajout de Brian comme liaison et désignation d'un coprésident en biffant la partie qui reprend ce nom puisqu'on ne peut pas le faire. Cela étant dit, donc passons le vote à main levée, de la même manière qu'on l'a fait. Quelqu'un qui s'oppose à cette motion? Levez la main. Abstention? Et ceux qui sont en faveur de cette motion, levez la main. Glen, vous pouvez noter qu'il n'y a eu aucune abstention et aucun vote négatif.

L'élément n°6: nous avons là la possibilité d'approuver la charte pour le groupe de consultation GAC-GNSO pour l'engagement précoce du GAC dans le processus de développement des politiques du GNSO. Ceci nous est apporté par le membre de notre groupe Mikey O'Connor, et cela a été secondé par Amr Elsadr. Mikey, voulez-vous présenter la motion au conseil s'il vous plaît?

MIKEY O'CONNOR :

C'est une motion intéressante. Et normalement, quand nous approuvons une charte, nous l'approuvons avant que le projet démarre. Dans ce cas-là, le groupe de travail travaille déjà depuis au moins 3 mois. Il a commencé après la dernière réunion, des choses que nous

avons fait au tout départ, et nous ne sommes pas vraiment un groupe de travail, il faut que je me corrige, nous sommes un groupe de conseil. Nous avons décidé de nous organiser et de décrire une charte, et nous avons ramené ça vis-à-vis de nos organisations respectives, devant le GNSO et le GAC pour une approbation. C'est le contexte de cette motion. C'est une motion assez courte. Je pense que je vais la lire si ça ne vous dérange pas Jonathan.

Attendu qu'il y a un grand accord pour engager le GAC de façon précoce dans les processus de développement politique du GNSO, attendu que ce problème a été identifié par un groupe de travail joint JWG du GAC, et que l'équipe de révision, de responsabilité de transparence n°1, le groupe de travail de mise en place de recommandation du GAC et du conseil d'administration BGRI-WG et l'équipe de révision responsabilité transparence n°2. Et attendu que 3 des conseils GNSO et le GAC ont formé un groupe pour travailler sur cela en novembre 2013. Et attendu que le groupe de consultation co-présidé par le GAC et le GNSO a complété maintenant son travail, et propose une charte préliminaire pour ce groupe de consultation. Il est donc résolu que le conseil GNSO approuve la charte et approuve Mikey O'Connor en tant que liaison GNSO au groupe de consultation.

Vous, Jonathan, vous menez la discussion.

JONATHAN ROBINSON :

Merci Mikey. Est-ce que je peux voir s'il y a des commentaires? Je ne peux parler de façon précoce mais si quelqu'un veut tout de même parler dans la salle...

MIKEY O'CONNOR : Je parle de mon opinion:c'est une expérience extraordinaire en tant que personne. Ce qui était le mieux dans ce processus pour moi c'était la découverte que nous avons faite de choses que les membres du GAC et les membres du GNSO dans ce groupe ; quand nous sommes arrivés, on pensait que les problèmes à résoudre seraient très difficiles, et dans beaucoup de cas nous avons observé que ces problèmes n'étaient pas si difficiles que ça.

Donc, tous les membres du groupe ont passé un bon moment. Et nous avons des idées très intéressantes. C'était vraiment un débat extraordinaire. Jonathan a fait un bon travail. Et nous avons un très très bon départ, un très bon commencement.

JONATHAN ROBINSON : Merci Mikey pour ces mots d'encouragement. Je pense que nous devons vous remercier pour votre travail. Vous avez fait une très bonne contribution. C'était une expérience positive et j'espère que nous aurons des résultats très constructifs. Y a-t-il des questions? Bret et Alan? Brian et Volker.

BRET FAUSETT : Je vous remercie. Je soutiens cette motion. Je voudrais savoir quand est-ce que le travail va prendre place? Est-ce qu'il y a une liste de courrier, de contact, de courriel? Comment allons-nous pouvoir suivre? Est-ce que c'est ouvert? Est-ce que d'autres personnes peuvent participer?

JONATHAN ROBINSON : Oui, c'est une bonne question. Pour plusieurs raisons le travail est donc disponible sur une liste de mails, de courriers qui seront envoyés sur le wiki aussi. Au début, ce n'était pas trop prévu. Ce n'était pas un groupe de travail comme le GNSO qui est toujours ouverts.

C'est quelque chose que nous avons discutée avec le GAC en avance. Les mécanismes qui ont été utilisés pour travailler dans ce groupe, nous voulons savoir si ce serait un groupe ouvert. Et nous sommes tombés d'accord. Ce sera donc ouvert. Donc nous pouvons maintenant publier une liste de contact e-mail.

MIKEY O'CONNOR : Je ne sais pas si vous avez répondu à la deuxième question. Est-ce que les gens peuvent nous rejoindre? Est-ce que les gens peuvent rejoindre le groupe maintenant? N'était-ce pas la deuxième partie de votre question? Vous pouvez peut-être adresser cela.

JONATHAN ROBINSON : Oui, à mon avis. Nous ne pouvons pas ajouter ça à l'instant. Nous avons formé un groupe qui était équilibré entre les membres du GNSO et du GAC. Il ne sera peut-être pas forcément un partage égal mais je pense que c'est une des choses où nous n'avons pas un ensemble de règlements précis. Je pense que si quelqu'un devait partir du groupe, si certains des personnes pensent que c'est trop difficile, ça inclut les vice-chairs, moi-même, Mikey, Amr et Brian. Je savais que j'allais oublier quelqu'un. Excusez-moi. C'est le groupe.

Donc, c'est assez représentatif. C'est bien équilibré. Donc, pour l'instant il n'y a pas de règlement écrit que quelqu'un puisse être rajouté. Mais à mon avis ça fonctionne bien en ce moment. Mais je suis ouvert à recevoir des commentaires là-dessus pour l'instant par Brian et (?) David.

DAVID CAKE :

Peut-être un détail moins important. De toute façon, Jonathan, ce serait peut-être une question que le groupe devrait discuter s'il y a un changement dans la composition du groupe, devra être approuvé par les représentants du GAC aussi. Donc nous pourrions en rediscuter. Nous verrons les résultats de cette discussion.

JONATHAN ROBINSON :

C'était David. Pour l'instant c'était David qui parlait avant, maintenant c'est Brian Winterfeldt.

BRIAN WINTERFELDT :

Nous espérons donc augmenter la participation dans le groupe, surtout dans les membres du GAC pour avoir peut-être des parties prenantes mondiales plus présentes de la part du GAC surtout pour voir s'il y a plus de membres du GNSO qui seraient intéressés.



JONATHAN ROBINSON : Oui. C'est bien reçu. Je parlerai de ça avec Manal, la coprésidente pour le GAC. Et, est-ce que vous voulez passer à quelque chose de plus spécifique, Amr?

AMR ELSADR : Oui. Dans les groupes de travail, les directives donnent les règlements au niveau des membres. Ça doit être un groupe consultatif qui n'est pas typique, qui est nouveau. Ces règlements ne sont pas en cours, ne sont pas existants, donc nous n'avons pas prévu d'inclure cela dans la charte. Mais, alors que nous avons de l'avance, je pense que le groupe lui-même, du côté GAC ou du côté GNSO va déterminer suivant les activités que nous allons avoir, s'il serait utile le nombre de membres de ce groupe.

JONATHAN ROBINSON : Oui, pour conclure, il est donc clair. S'il y a d'autres membres qui veulent se joindre à nous, nous devrions en discuter et faire un rapport là-dessus. Vous avez dû rapporter ça au conseil. On pourrait tirer le point, discuter que le groupe n'est pas réglementé par les directives habituelles. Donc, pour l'instant nous ne sommes pas réglementés par des directives disons.

JOHN BLADEL : Les informations qui ont été ouvertes de la dernière réunion GAC-GNSO nous ont beaucoup aidés. Ces diapositives qu'on a vues, sont-elles sur le wiki? Est-ce qu'elles peuvent être disponibles, cette présentation, ces

diapositives, est-ce qu'elles peuvent être disponibles pour tout le monde?

JONATHAN ROBINSON : Oui, c'est une bonne question. Nous devrions faire cela. Elles sont disponibles, que je le sache, sur le wiki. Est-ce que vous pouvez regarder, Mikey, si c'est disponible, comme étant l'auteur de ces présentations?

ALAN GREENBERG : Je parle de mon opinion, à mon nom. Les auteurs principaux avec toutes les ATRT2 et tous les processus de recommandation sur les ATRT2 sur le GAC et tous les processus d'engagement de la GNSO. Je pense que nous n'essayons pas de fixer tout. Il y a des problèmes de terminologie. Je remercie beaucoup Mikey. Il est bon de savoir qu'au sein du groupe, durant les 10 dernières années, nous avons eu des choses impossibles auxquelles nous avons fait face.

JONATHAN ROBINSON : Brian. Vous êtes le prochain dans la liste.

BRIAN WINTERFELDT : Je voulais remercier Jonathan et Mikey pour le travail qu'ils ont fait dans ce groupe. Je voulais faire l'écho du sentiment qu'ils partagent. Le groupe est très productif. C'était une opportunité d'apprentissage (?) incroyable. Nous comprenons mieux comment le GAC fonctionne

maintenant, quel est leur rôle. Nous avons l'opportunité de travailler avec eux.

Donc, je pense que nous pouvons former une collaboration plus productive en allant de l'avant. Et je pense que c'est très bon de pouvoir partager l'information avec le conseil, parce qu'il y a des moments d'apprentissage dans ce processus sur les relations du GNSO et du GAC.

JONATHAN ROBINSON : Brian. Volker.

VOLKER GREIMANN : J'étais positivement surpris de la réaction et de l'intérêt du GAC dans la participation dans les politiques du GNSO en général. Et leur intérêt de travailler dans les groupes de travail, les présentations que nous avons eues avec le GAC, elles ont été bien reçues. Certains des membres du GAC sont venus nous voir et je pense que c'était un bon signe. Nous voulions remercier ces membres du GAC qui ont pris le temps de venir nous voir, alors que leur emploi du temps est très chargé.

Nous avons ici une opportunité énorme de pouvoir intégrer le GAC beaucoup plus dans les processus du GAC et dans les processus de développement de politique dans le GNSO, et de les aider qu'ils n'aient pas une position trop pré-faite disons ; et ne pas toujours donner des avis en dernière minute, intégrer leurs opinions d'une façon précoce dans le travail, ne pas toujours penser que les opinions du GAC sont toujours contraires, et ces avis-là peuvent être évités dans l'avenir, et

donc c'est une bonne manière de travailler dans l'avenir. Ce travail est donc très valable.

JONATHAN ROBINSON : Merci beaucoup. Cela nous amène... Nous n'avons plus de questions. Merci pour toutes ces informations. Nous allons voir s'il y a des questions dans la salle. Il n'y en a pas. Donc nous allons continuer pour voter sur la motion. C'est pour vous rappeler que nous approuvons le groupe de consultation GAC-GNSO.

Si je pouvais avoir (?) mains levées sur ceux qui sont contre la motion. Quelqu'un veut-il s'abstenir? Et ceux qui sont favorables, levez la main s'il vous plaît. Merci. Et vous voulez bien voir qu'il n'y a donc pas d'abstention ou de vote contre. Je ne l'ai pas dit auparavant mais la motion donc passe. Donc nous allons passer au prochain élément, élément 7: la motion de fermer le groupe de travail IDN conjoint, et aussi prendre les prochaines étapes vers tous les problèmes liés aux IDN. Je faisais partie de ce groupe. Vous m'avez entendu assez parler. Il y a quelqu'un qui était très inclus dans ce travail, très actif. Ching, voulez-vous prendre la parole?

CHING CHIAO : Oui, c'est un honneur de prendre la parole. Je vais passer au résultat.

JONATHAN ROBINSON : Oui. Vous pouvez peut-être faire quelques remarques parce que cette motion est assez longue. Juste donnez le résultat...

CHING CHIAO :

Oui, merci Jonathan. Comme vous le savez, il y a quelques années, nous avons passé beaucoup de temps sur ce groupe de travail conjoint entre le GNSO et le ccNSO. C'est un bon modèle mis en place pour le travail intercommunautaire. C'est un bon exemple de voir comment deux unités constitutives peuvent travailler ensemble, faire du travail utile vis-à-vis des recommandations pour les politiques telles que pour les caractères IDN simples. Et maintenant, cela a été suivi par les IDN, les groupes IDN, VIP groups, et aussi, il y a les prochains TLD sont des projets en cours.

Et je voudrais reconnaître (?) CC Edmon Chung et Xinsheng pour leur contribution. Et puis, une autre remarque. Cela ne veut pas dire que la communauté GNSO s'arrête là. Nous allons continuer à suivre les progrès. Ça pourrait donc être un sujet de discussion pour la session de demain. Donc potentiellement, nous pourrions peut-être nommer quelqu'un pour faire la liaison pour le travail qui est en cours maintenant entre les projets IDN VIP et les projets d'acceptance universelle. Donc permettez-moi de passer directement à la clause résolue.

Donc, résolu que: en premier, le conseil du GNSO comprend qu'en vue du travail communautaire en cours sur l'ICANN, sur ses problèmes, le JIG peut donc être fermé, et nous allons terminer l'extension du JIG comme souligné dans la charte. Numéro 2: le conseil GNSO continuera à suivre les progrès des communautés variées basées sur les efforts pour résoudre les problèmes soulevés par le JIG et évaluer le besoin de travail sur des politiques futures sur une base périodique. Et le GNSO



donc en n°3 remercie le JIG pour tout son travail en s'assurant que la solution de ses problèmes importants soit développée à travers des efforts basés sur la communauté. Merci.

JONATHAN ROBINSON : Merci Ching. Est-ce qu'il y a des commentaires sur cette motion? Y a-t-il des commentaires Mikey?

MIKEY O'CONNOR : Je voulais faire écho à Ching. Merci pour le travail. Cela fait longtemps que ce groupe travaille. Ils ont fait face à une tâche très difficile et ils l'ont fait avec une bonne volonté et un bon état d'esprit. Je pense qu'ils ont fait un travail fabuleux. Merci.

JONATHAN ROBINSON : Merci Mikey. Merci Ching. On continue donc pour voter sur la motion. Avri pardon.

AVRI DORIA : Je m'excuse pour mon commentaire tardif. J'étais observatrice dans ce groupe pendant toutes ces années, et je voulais itérer que le montant de travail qui a été fait surtout par Edmon mais aussi par tous les membres du groupe était vraiment incroyable. Je voulais rajouter cela en tant qu'observatrice.

JONATHAN ROBINSON : Merci Avri. Et si je me souviens bien, nous avons reconnu cela durant la session finale de fin de semaine où il y avait plus de monde qu'aujourd'hui. Donc c'est toujours bon que vous remerciez Mikey et Ching. Est-ce que nous passons au vote?

Il y a des gens qui ne sont pas favorables à cette motion? Y a-t-il quelqu'un qui veut s'abstenir sur cette motion? Tous ceux en faveur de cette motion levez la main. Merci. Cela rend notre travail très facile aujourd'hui. Notez qu'il n'y a donc pas d'abstention et pas de votes « non ».

Dernière motion de la journée: adopter les procédures opérationnelles révisées du GNSO pour prendre en considération la re-soumission d'une motion et l'auto-évaluation du groupe de travail. Le conseil du GNSO a reçu une demande de la part du comité permanent sur la mise en œuvre des améliorations. Là je suis un peu perdu entre SCI et SCO (?). Donc, adopter les procédures opérationnelles révisées du GNSO pour prendre en considération la re-soumission d'une motion et l'auto-évaluation du groupe de travail. Avri, vous avez la parole.

AVRI DORIDA : Merci. Je ne vais pas tout lire. Je vais en lire une partie. Mais j'ai des liaisons de ce groupe. Il s'agit d'une décision qui a découlé du comité permanent et a été approuvée de manière unanime. La raison pour laquelle je veux lire c'est parce qu'il y a un changement sur deux procédures et je voulais vous laisser l'opportunité de commentaires.

Le SCI a développé des procédures pour être introduite dans la section 4.3. Des procédures opérationnelles du GNSO qui prévoient la re-soumission d'une motion au conseil du GNSO pour être considérée par ce conseil. En fournissant une explication à cette re-soumission, une publication à temps, des raisons, et soutenir cette motion par les membres du conseil.

La proposition de nouvelles procédures permettront de revoir le calendrier de ces re-soumissions, et permettront de préciser que les soumissions précédentes soient reconsidérées comme une nouvelle motion.

Le SCI a développé un questionnaire d'auto-évaluation du groupe de travail. Le résultat en recommande qu'il y ait une auto-évaluation comme constituant une autre section dans les lignes directrices de travail et des procédures opérationnelles.

Décide.. Excusez-moi, notez qu'il n'y a pas eu de commentaire dans le forum public. Donc, décide d'adopter les nouvelles procédures opérationnelles y compris les nouvelles dispositions concernant la motion et l'auto-évaluation du groupe de travail ; référence URL que je ne vais pas lire. 2: instruit le conseil du GNSO de mettre en place ces nouvelles procédures opérationnelles immédiatement applicables dès adoption.

JONATHAN ROBINSON :

Merci à Avri. Y a-t-il des commentaires, des questions, par rapport à cette motion? Thomas.

THOMAS RICKERT : Oui, on parle beaucoup du modèle multipartite ascendant et reposant sur le consensus ces derniers jours. Il s'agit là des principes sur lesquels on travaille. Et j'aimerais saluer le travail de ce groupe géré par Ron Andruff avec brio. Et cela reflète la volonté de tous. Ce qui est présenté au conseil c'est le résultat d'un processus parfois long pour répondre aux besoins de tous les groupes et de tous les individus, et pour parvenir à un texte qui soit satisfaisant pour tous. Voilà ce que je voulais dire. Merci.

JONATHAN ROBINSON : Merci Thomas. Brian.

BRIAN WINTERFELDT : Merci à Avri, le SCI pour tout ce travail, pour quelqu'un qui l'expérience de soumettre une motion, je sais qu'ils ont fait un excellent travail sur ces procédures et je veux les en féliciter.

JONATHAN ROBINSON : Merci Brian. John.

JOHN BERARD : Oui, on a un weekend long en parlant de ce modèle multipartite ascendant reposant sur le consensus. C'était long. On a beaucoup parlé, parfois très fort. Et c'était difficile. Donc il y a des améliorations. Et ici

l'objectif c'est de rendre les choses plus claires. Si on essaie de clarifier, préciser les choses, les rendre plus claires et que ça fasse moins brouillon, on avancera plus rapidement.

JOHNATHAN ROBINSON : Merci John. Mikey.

MIKEY O'CONNOR : Oui, lorsqu'on eu cette réunion pendant le weekend, je pensais justement le contraire. Effectivement, ce modèle multipartite ascendant repose sur la rigueur. Il faut faire avancer les choses mais quand il n'y a pas tout le consensus nécessaire, ce n'est pas possible. Donc, on pense en termes de rigueur, et le SCI à cet égard incarne l'étape la plus rigoureuse de ce processus.

JOHNATHAN ROBINSON : Merci. Je partage beaucoup de ces pensées. Il est très bon d'écouter ce que vous venez de dire par rapport aux questions qui ne sont pas forcément prises en considération et qui nous empêchent d'avancer dans ce processus.

Bien, je pense que ça nous amène à une conclusion logique. Votons sur donc cette dernière motion, comme auparavant. Puis-je demander qui s'oppose à cette motion? Veuillez lever la main. Abstention? Veuillez lever la main. Ceux qui sont en faveur de cette motion? Levez la main. Bien. Donc, même schéma. Veuillez noter: aucun vote contre aucune

abstention. Donc cette cinquième mention votée à l'unanimité. Excellent résultat.

Ce qui nous permet d'avoir adopté à l'unanimité les cinq motions. Merci à tous pour cet excellent vote. Et nous passons maintenant au prochain point à l'ordre du jour.

Premier, et il serait bon peut-être de remettre les choses dans leur contexte. C'est le point 9 à l'ordre du jour. Il s'agit d'un sujet assez large. Et moi, en tant que président, ça m'inquiète un petit peu d'avoir un sujet aussi large, à savoir, questions relevant de la gouvernance d'internet. Je crois qu'on pourrait passer le reste de la journée à en parler. Je dirais que, pour ma part, on pourrait penser à ce qui a été débattu dans ce contexte par rapport au rôle du conseil, et quelles sont les valeurs spécifiques que le conseil peut apporter à cet égard.

Et l'idée que j'ai, je ne sais pas si leadership c'est le bon terme ou pas, mais en tant que président du conseil du GNSO, je suis parfois vu comme représentant du GNSO et j'ai besoin d'aide pour m'assurer que cela est bien fait avec toutes les composantes du GNSO.

Donc c'est un véritable défi, parce que si on se contente de dire qu'on ne peut rien faire et qu'on ne peut pas intervenir, mais si j'en fais trop, c'est mal vu aussi. Donc, voilà un petit peu quelques commentaires liminaires que je voulais faire. Mais toute cette discussion finalement revient à la transition des fonctions de l'IANA qui découlent de l'annonce qui a été faite la semaine dernière. Nous facilitons le flux d'informations pour le conseil du GNSO. Et bien entendu, cela a fondamentalement changé la nature des choses.

Bien. Je ne veux pas dominer ce débat. Mais je tenais à vous faire part de ces commentaires. Je vois que plusieurs personnes souhaitent intervenir. Thomas? Puis Mikey.

THOMAS RICKERT :

Oui, c'est un peu prématuré de parler des solutions potentielles de la transition des fonctions de l'IANA, parce qu'hier on a eu la première opportunité pour les parties prenantes et les unités constitutives de commencer à en débattre. Toutefois, les 18 mois vont passer très rapidement. Et je crois qu'il faut s'assurer qu'on le fait sur le modèle multipartite ascendant reposant sur le consensus.

Et lorsqu'on se promène dans le couloir, on entend beaucoup d'idées. Les gens partagent et changent beaucoup d'idées. Mais je pense que ce dont on a besoin c'est d'efforts concertés, que la communauté puisse faire une proposition en temps et en heure. Donc, j'invite l'ICANN à nommer un manager expérimenté et chevronné, d'allouer les ressources nécessaires pour un projet si significatif. L'ICANN a besoin de fournir un cadre pour permettre à la communauté de travailler sur un consensus en temps et en heure.

JONATHAN ROBINSON :

Merci Thomas. J'ai Mikey, Volker et Bret sur ma liste d'intervenants.

MIKEY O'CONNOR :

Revenons à ce que je disais auparavant. Le terme « rigueur ». Ce que peut faire la GNSO à cet égard c'est d'apporter son expérience dans ce



domaine. Il ne s'agit pas de taper du poing sur la table et de dire qu'il faut faire les choses à notre manière mais nous avons une certaine expérience. Est-ce que j'ai parlé des groupes de travail? Nous avons une expérience de groupes de travail. On devient assez bon là-dessus et je pense que c'est une contribution qu'on peut faire dans ce processus et j'espère que ce sera le cas, quelle que soit la manière de le faire.

JONATHAN ROBINSON : Merci. Volker. Puis Chuck ; dans la salle avant de passer à Bret, David et James.

VOLKER GREIMANN : Merci. Je préfère être ambitieux plutôt que silencieux. Mais même si vous allez trop loin, en étant ambitieux, vous pouvez certainement proposer d'excellentes idées. Donc, par rapport à notre travail pour les 18 prochains mois, il y a deux aspects: d'abord, le travail lié au processus. Comment aider le conseil d'administration de l'ICANN, Fadi, et l'ICANN en général, à construire le cadre pour ce qui s'annonce et à définir le modèle ou le profil de l'ICANN pour l'avenir. Vous l'avez dit, nous avons une certaine expérience en la matière. Deuxième aspect: les résultats. Quel rôle est-ce que le GNSO va jouer à l'avenir?

Il ne faut pas réinventer les choses ici. L'ICANN a un rôle à tenir, et on doit continuer à le tenir. Mais peut-être que le GNSO pourrait jouer un rôle en termes de responsabilité, fonctions liées à la responsabilité, également seconder l'ICANN dans ses fonctions en termes de

responsabilité. Ces deux facteurs, on devrait les prendre en considération. Comment pouvons-nous faire et que devons-nous faire?

CHUCK GOMES :

Je suis d'accord. L'ICANN devrait nous fournir les ressources quelles qu'elles soient pour soutenir cet effort. Toutefois, je ne crois pas que nous, ou les autres SO et AC, ont besoin du personnel de l'ICANN pour fournir ce cadre.

Nous en avons déjà un, un cadre qui nous permet de travailler ensemble avec les autres SO et AC, parce que si l'approche multipartite doit être couronnée de succès, alors les organes multipartites devraient définir ce cadre, et je crois que ce processus, notre processus dans les prochains mois va permettre à la communauté de se réunir pour développer un processus.

Mikey, de quoi avez-vous parlé déjà? Je ne m'en souviens plus. Nous avons un modèle multipartite qui est long, un peu brouillon mais il fonctionne et il est ouvert à tous. Il ne s'agit pas de le faire à la manière du GNSO exactement parce qu'il y a plusieurs modèles dans le modèle multipartite. Mais laissons la communauté dans son ensemble le définir.

Et nous avons au cours des prochaines semaines la possibilité de développer un processus qui va nous permettre de voir quelles sont les options qui existent et de les évaluer, nous assurer que les principes-clé comme la sécurité, la stabilité, la résilience, sont là ; qu'on n'ajoute pas de risque à un thème qui fonctionne déjà. Et il y a plusieurs manières de le faire.

Il ne s'agit pas de constituer un grand groupe de travail. On peut en avoir plusieurs pour les divers aspects des fonctions de l'IANA, parce que ces fonctions sont très différentes les unes des autres. Pour remplir un certain nombre de ces fonctions, ça va être facile parce qu'il y a déjà une séparation des fonctions, tout un processus de responsabilité, mais il faut élargir la participation et on peut le faire.

JONATHAN ROBINSON :

Merci Chuck. Je vois qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent intervenir. J'ai sur ma liste Dan, Mikey, Yoav. Donc, je vous ajoute sur cette liste.

Commentaire rapide. Il y a une opportunité pour moi, en tant que « leader dirigeant SO » de prendre la parole lors du forum public. Et j'entends des choses ici et là, et ce sera vraiment un véritable défi de les résumer demain, mais j'entends des commentaires. Et si outre les commentaires que vous faites, vous pourriez opiner sur une position du GNSO ou ce qui va ressortir de cette réunion pour en parler demain, et intervenir demain au forum public.

Donc passons à Bret, Maarten puis on suit la liste des intervenants.

BRET FAUSETT :

Merci Jonathan. Je vais reprendre ce qui a été dit mais en le disant d'une autre manière. Je crois qu'il faut penser à l'instant et à la manière dont on va avoir une opinion sur cette transition. Et moi, je vois deux espaces (où) on va pouvoir exprimer cette opinion. L'une précoce où on va pouvoir articuler les mesures qui vont nous permettre d'évaluer le

succès de cette transition et les principes-clé de cette transition. Puis à la fin de cette transition, il va falloir juger des résultats en fonction des principes qu'on aura défini auparavant. Et j'espère que nous allons pouvoir soutenir entièrement les résultats d'ici 12 ou 18 mois.

JONATHAN ROBINSON : Merci Bret. Pour vous résumer ce que je vais faire, je vais alterner entre les gens dans la salle et les gens sur le panel. C'est l'intention de leur réunion de d'encourager les contributions supplémentaires. Nous allons passer aux personnes dans le public.

MAARTEN BOTTERMAN : Juste pour souligner le travail qui a été fait par le conseil, et qui a rassemblé tous ces gens autour d'une table. Ces questions de transition de l'IANA vous ne voulez peut-être pas seulement avoir une voix. Vous voulez peut-être avoir des voix, des opinions différentes pour vous assurer que ces facteurs importants qui ont des importances pour des raisons différentes, sont autour de la table et qu'il y a des opinions qui sont égales au lieu qu'elles soient diluées.

JONATHAN ROBINSON : Merci Maarten. Des mots très sages. Je vais passer à David qui attend pour parler.



DAVID CAKE :

La transition de l'IANA, c'est une question (?) qu'il a devant nous. Et nous allons parler du NETmundial, sur les principes de la gouvernance, et ainsi de suite. Je ne pense pas personnellement que, en tant que (?) totalité de groupe, nous devrions prendre des positions sur les choses.

Une chose qui serait bon à faire c'est de savoir que nous avons le soutien du conseil. Par exemple, Stephane qui était à la tête du GNSO, ce qu'il a dit durant la semaine c'est que nous devrions défendre le modèle du conseil du GNSO. Il est pratique est productif. Parce que souvent nous avons de mauvaises informations, de discussion sur ICANN en général et surtout le GNSO, des discussions... Beaucoup de listes de discussion. Donc, je pense que nous devrions nous lever et nous défendre sur les choses que nous faisons bien.

JONATHAN ROBINSON :

Merci David. Passons à la prochaine personne au micro dans la salle: Keith.

KEITH DRAZEK :

Du groupe des parties prenantes opérateur de registre. Je vais suggérer que le GNSO travaille de façon plus proche avec le ccNSO sur ce sujet particulier. Si vous regardez les fonctions IANA varier, elles ont plusieurs catégories de registres du TLD.

Tous ces gens qui sont tous des clients de l'IANA et les organes responsables. Pour les politiques du TLD et de ccTLD, il y a une opportunité significative pour les deux organes de travailler ensemble et au moins de discuter sur ce problème. Je suggère donc qu'il y ait, dans la



session conjointe, que ce sujet soit soulevé, qu'il puisse y avoir un engagement dans l'avenir. Je vais m'en arrêter là.

JONATHAN ROBINSON : Merci. En vous écoutant parler je voulais prendre note pour nous tous que nous avons une réunion avec le ccNSO plus tard cet après-midi. Il me semble que cela sera un élément qui sera sur l'ordre du jour, puisque nous connaissons cette nouvelle maintenant tous. Je voudrais définir la file des gens qui veulent parler parce que sachez que nous avons tout de même d'autres éléments que nous devons couvrir durant cette session.

Donc, je voudrais vous dire qui est dans la file: James, Milton, Mikey, Yoav et Osvaldo.

JAMES BLADEL : Puisque nous n'avons pas beaucoup de temps.. Cela va être difficile de canaliser une seule voix dans ce processus.

JONATHAN ROBINSON : Merci James. Tout cela ce sont de bonnes informations pour moi. Milton.

MILTON MULLER : Je voulais souligner que la transition IANA, la détermination de ce processus a une chronologie très vaste, quand je regarde la liste que

ICANN utilise pour obtenir des suggestions pour les processus, je ne suis pas impressionné.

Je ne suis pas impressionné non plus avec le résultat de la session du matin quand vous vous posiez des questions sur comment gérer ce processus. La raison pour laquelle j'ai parlé de cela en tant qu'élément de l'ordre du jour c'est pour dire que le GNSO est un organe pour les actions coopératives qui devraient être utilisées dans ces transitions.

Vous êtes prêts, vous avez des représentants, des groupes parties prenantes clés, et à ma surprise je suis venu pour suggérer quelque chose très similaire à ce que Chris a mentionné, surtout lorsqu'il s'agit des registres des opérateurs de registres.

Vous n'avez pas établi ce groupe. Je ne sais pas combien de bureaux d'enregistrement doivent être inclus. Il y en a certainement moins que de registres dans l'IANA.

Mais vous devriez agir assez vite, et durant cette réunion, faire une déclaration sur comment vous allez contribuer à ce processus, parce que ICANN a plus ou moins arrêté les suggestions demain ou le jour d'après je pense. Donc, vu ce que j'ai entendu de suggestions il n'y a pas grand-chose.

Nous avons mis en place une suggestion:

rassembler les opérateurs de registres. Vous devez démarrer quelque chose assez rapidement. Merci.



JONATHAN ROBINSON : Merci. J'aimerais beaucoup que nous puissions clarifier, pour le rapport, de combien de temps cette liste va durer. Je pense, si je me souviens bien c'est le 4 avril. Nous parlons de la liste de suggestion ICANN pour ce processus. Est-ce que quelqu'un pourrait clarifier cette information? Ce serait utile.

Nous allons passer à Dan maintenant.

DANIEL REED : Je voulais juste souligner quelques commentaires qui sont reliés un peu à ce qui a été dit. Mais quand Chuck a parlé tout à l'heure, par exemple, nous avons des problèmes avec la gouvernance de l'internet. Ça veut dire des choses différentes pour différentes personnes, pendant longtemps.

Donc il serait intéressant de séparer le simple et le complexe. On pourrait faire des progrès sur le simple, mais sur le compliqué, nous allons avoir des problèmes avec tout. Donc, il y a une urgence. Il est donc important d'engager tout le monde dans ce processus multipartite. Cette réunion va avoir lieu très vite. Et des fois les conflits avec les emplois du temps empêchent les choses d'avancer disons. Les processus sont stagnants.

CLAUDIO DiGANGI : Claudio diGangi de IPC. C'est une question sur les processus. David en a parlé tout à l'heure un peu dans sa réponse en termes du rôle du conseil. Et sur comment ils discutent sur les différents sujets, des problèmes auxquels fait face la communauté.

Je ne sais pas si c'est une question pour Jonathan, pour Marika ou pour quelqu'un dans le personnel, mais y a-t-il des choses dans vos règlements opérationnels, dans vos procédures sur votre rôle et comment vous gérez /traitez ces problèmes?

Le conseil prend un rôle différent maintenant. Donc, je me demande, est-ce que vous avez des directives pour aider, dans vos performances? Ce n'est pas seulement basé sur des opinions.

JONATHAN ROBINSON :

Oui, il y a des gens assez qualifiés dans cette salle qui pourraient répondre aussi. Mais, moi, ce que je dirais c'est qu'il y a peut-être deux choses à considérer: une chose c'est notre ampleur quand il s'agit des statuts. Et en deuxième, quand nous faisons notre travail, ce sont nos procédures opérationnelles. Nous avons des procédures en place.

Nous sommes bien équipés, comme d'autres l'ont dit. Mais il y a un équilibre. Les contributions qui ont été faites où il faut faire attention à consolider et à ne pas diluer. Il y a des choses importantes ici. Nous avons un rôle défini dans la structure ICANN.

Je ne sais pas si quelqu'un d'autre pourrait répondre brièvement à cette question. Je serai ouvert à cette contribution. Mikey.

MIKEY O'CONNOR :

Je pense que ce dont on doit se rappeler c'est que ce conseil gère les processus des politiques. Nous ne faisons pas les politiques. Nous

sommes conseillers. Nous sommes très au courant de cela. Nous allons en rester là.

JONATHAN ROBINSON : Merci Mikey. Maintenant, je pense que vous êtes le prochain à prendre la parole.

MIKEY O'CONNOR : Je ne voulais pas apporter de la confusion. J'ai deux points à soulever. Je voulais soutenir Chuck sur le commentaire qu'il a fait. Je voulais dire: Thomas, c'est un peu limite pour moi de penser que le personnel de l'ICANN soit dans ce rôle de gérance, le projet de gérance. Les personnels l'ICANN sont plutôt des administrateurs pour un peu gérer la plomberie disons d'ICANN, mais en tant que leaders, de rôle leaders, je voudrais vraiment soutenir Chuck et dire que cela devrait être mené par la communauté en général. Et aussi pour soutenir Milton qui n'est plus là. Mais, ce qu'on doit faire c'est aller plus vite.

À Buenos Aires, nous avons cela fait déjà 3 mois que nous traînons des gens. Nous ne pouvons pas continuer comme ça. J'en ai parlé dans ma réunion avec Fadi. C'est une chose assez mondaine. Est-ce que quelqu'un peut faire circuler la liste des adresses, Milton en a parlé tout à l'heure, une collection d'informations. Est-ce que quelqu'un peut trouver une liste d'adresses? Moi, je n'ai aucune idée de celle-ci. Marika, est-ce que j'ai mentionné que, en plus peut-être une bonne guitariste dans un groupe de rock, le soutien au GNSO, elle est notre

leader GNSO. Marika nous a dit que c'était le 27 mars et Milton en parlait. C'est demain c'est court.

En plus, il y a un URL qui est disponible que nous pourrions peut-être envoyer à la liste du conseil. La prochaine personne à prendre la parole ce sera Yoav.

YOAV KEREN :

Nous avons eu une discussion sur ce problème plusieurs fois durant la semaine. Nous avons aussi discuté cela avec Fadi. Je lui ai posé une question. Et puis je pense que je n'ai pas eu vraiment une réponse complète. La question était que la lettre du NTA ne disait pas si l'ICANN allait en fait prendre la relève de l'IANA mais c'était juste gérer le processus de transfert de l'IANA. Cela ne veut pas dire que ça ne va pas se passer ainsi. Mais ma question pour Fadi (?) pas sûr parce que les gens pensent vraiment que cela va se passer ainsi. Mais ce n'est pas vrai. Je voulais donc mettre un point là-dessus.

Il y a des choses qui doivent se passer pour que cela puisse rentrer dans les responsabilités de l'ICANN. Une de ces choses c'est qu'il faut s'assurer que le processus est un processus de multipartite. Et en même temps, nous avons entendu de plusieurs personnes durant la semaine sur les choses qui se sont passés autour du GNSO et du conseil GNSO, essayer de faire des choses qui ne sont pas du type modèle multipartite, ou parlons du conseil qui n'a pas été apprécié, qui n'a pas fait partie du processus dans certains cas.

Une des choses dont nous devons nous assurer c'est de prendre part active dans ce processus et de nous assurer que plus tard le GNSO va faire partie importante de ce processus multipartite. Milton est sorti de la salle. Je ne suis pas d'accord du tout que les bureaux d'enregistrement n'ont pas d'intérêt dans ce sujet. Nous n'avons de relation directe avec IANA mais IANA gère des choses. Si ces choses ne fonctionnent pas nos affaires s'annulent. C'est donc très important pour nous. C'est important pour tout le monde autour de la table. Nous devrions en faire partie.

JONATHAN ROBINSON :

Je vais définir la liste des personnes qui restent à parler et ensuite je vais arrêter cette liste. Thomas, vous voulez répondre au commentaire de Mikey? Et ensuite j'ai Osvaldo, John, Volker et Avri. Et ensuite, nous passerons au prochain sujet afin de pouvoir compléter notre ordre du jour aujourd'hui.

THOMAS RICKERT :

En réponse à Mikey, dans le doute, nous devons dire que la substance doit être faite par quelqu'un de la communauté en regardant au président du groupe de travail, sur les projets variés. Nous avons des gens qui sont plus ou moins experts, dans certains domaines. Il y a des gens qui sont très bons facilitateurs, mais ça ne les rend pas de bons gérants, managers de projets. Nous avons donc besoin de quelqu'un qui soit doué pour guider le projet, pour que ce projet soit fait dans les délais.

Donc, je pense qu'ICANN doit nous aider à trouver telles personnes, peut-être une collaboration, une consultation avec la communauté à plein temps. Et puis qu'ICANN paie pour cette personne, qui soit professionnelle. On ne va pas ainsi risquer de prendre quelqu'un qui n'a pas non seulement les connaissances mais qui ne suive pas ce projet, afin que ce projet ait du succès.

JONATHAN ROBINSON : Mikey. Nous allons changer un autre manager de projet et administrateur de projet. Le manager a un rôle leader, pas (?) quelqu'un qui fait partie du personnel. Vous avez utilisé le mot facilitateur. C'est peut-être un mot un peu léger. Osvaldo.

OSVALDO NOVOA : Je voudrais réitérer ce que quelqu'un a déjà dit: la gouvernance d'internet. Ce n'est pas seulement les décisions de l'IANA. On parlait des décisions d'ensemble de l'IANA. Le GNSO, je pense, en tant que tel, nous avons donc tous les groupes qui sont représentés ici, et ainsi nous devrions nous assurer que nos unités constitutives participent dans le processus. Nous ne devrions pas laisser les autres décider des décisions qui sont si importantes pour l'internet en général.

JOHN BERARD : Je regarde. Disons, en termes de ce que le conseil peut faire, nous sommes un peu fixés sur les choses que nous pouvons dire, quelles lettres nous ne pouvons pas écrire, quelles positions nous pouvons prendre. Mais en fait, les unités constitutives et les groupes que nous

représentons représentent la base du modèle ascendant multipartite. Quels outils pouvons-nous créer qui permettraient à ces gens-là d'être plus efficace, et de faire les choses plus rapidement?

En tant qu'observateur aujourd'hui, des groupes intercommunautaires du travail sur la gouvernance de l'internet, j'ai vu avec eux ce qu'un groupe peut faire. Comment est-ce que l'engagement tel que (?) ccNSO, tous les éléments du GNSO étaient présents. Il leur manquait seulement une charte, parce qu'ils ne s'étaient pas donné les directives. Ils avaient juste une destination qu'ils voulaient atteindre. Donc il y a beaucoup de choses d'un côté outils si je peux définir ça ainsi, d'une façon assez large, qui pourraient aider à rendre les choses plus efficaces, plus facilement compréhensible dans les politiques du GNSO.

JONATHAN ROBINSON : Merci John. J'ai Volker.

VOLKER GREIMANN : Je voulais me joindre à tout le monde. Ça me rappelle les inquiétudes que j'ai eues au départ quand j'ai vu Fadi, quand il a présenté la chronologie avec trois bulles. Il y avait une petite bulle: c'était le planning. Et ensuite, il y avait les suggestions. Et ensuite il y avait une grande bulle qui était la planification de la mise en œuvre. Et ensuite il y avait une petite bulle qui était l'intégration ; quelque chose comme ça. Je ne me souviens plus exactement. Je n'ai pas le diagramme devant moi.

Mais maintenant que j'ai entendu que le délai de suggestions était demain, on sent vraiment que c'est trop rapide. Tout le monde est venu ici avec un agenda assez plein. Et les délais de motion du GNSO étaient déjà passés quand la nouvelle est tombée. Donc les capacités pour la communauté de réfuter sur ce que cela veut vraiment dire, et devoir formuler des suggestions.

L'opportunité n'a pas été donnée disons. Je pense que cette réunion aurait dû être l'opportunité de discuter ce que cela veut dire pour nous. Et le temps après cette réunion serait un bon moment pour formuler des suggestions et de penser quelle voie sera acceptable pour tout le monde dans l'avenir.

Donc, j'aimerais que vous suggériez demain au forum public ce délai, (?) doit être reconsidéré, que la communauté ait le temps de réagir à cette nouvelle, que nous essayions tous de digérer.

JONATHAN ROBINSON : Lorsque vous parlez de la date butoir qui doit être révisée, est-ce que vous parlez de la date butoir du 27 mars pour envoyer le mail?

VOLKER GREIMANN : Exact. Je pense que deux semaines supplémentaires ce sera excellent.

AVRI DORIA : Oui, je suis d'accord avec ce qui vient d'être dit. J'ai également participé à cette réunion, et le manque d'une charte fait qu'ils n'ont rien sur quoi

s'appuyer pour avancer. C'est quelque chose qu'il faut prendre en considération et éviter pour l'avenir. Donc il faut faire cette charte.

L'importance de ce travail explique bien l'importance de disposer d'une charte. J'ai une suggestion par rapport à la multitude des groupes de travail qui a émané des interventions précédentes par rapport aux processus et aux problèmes à venir.

C'était une bonne idée. Et je pense que c'est quelque chose qui peut survenir de la part du GNSO. La possibilité de diviser un travail entre plusieurs groupes de travail. C'est quelque chose dont on a l'expérience et c'est quelque chose qu'on peut faire.

Donc, si on peut faire une recommandation rapidement et si on peut fixer une date limite, alors faisons-le. Par rapport au fait de faire avancer le processus, je crois que ça ne va pas s'arrêter. On peut le ralentir mais il y a une date dans 18 mois donc on ne peut pas ralentir ce processus sinon on va arrêter le coche. Donc, si vous voulez poser la question mais je ne sais pas si vous allez y réussir.

Et pour revenir à la question de Mikey qui disait on ne fait pas de politique. Ça n'a rien à voir avec la politique du gTLD. Ça a à voir avec l'ICANN, au rôle du GNSO au sein de l'ICANN et la façon dont on va travailler à l'avenir, savoir également si le conseil du GNSO a un rôle dans la création des politiques, et là il y a des avis divergents au sein de la communauté. Donc, c'est un excellent débat qu'on peut avoir, mais là n'est pas la question. La question c'est une question existentielle pour l'ICANN. Nous avons un problème où Fadi part du principe selon l'IANA

fait déjà partie de l'ICANN. Oubliez le fait qu'il s'agit d'un contrat temporaire et que l'on a obtenu finalement ce contrat.

Donc, c'est compréhensible. Vous partez du principe que c'est à vous. Et vous dites voilà, c'est à nous, ce n'est pas discutable. C'est à nous. Je ne pense pas que le reste du monde va l'accepter. Je ne sais pas si c'est une position défendable à long terme. Ça reste à voir.

Donc, je suis d'accord. Ce sujet est bien plus large que simplement l'ICANN et l'IANA. Mais maintenant, il faut voir comment cette petite partie du sujet est traitée par rapport à tous les autres processus qui sont en cours. Donc, je pense qu'au moins, on devrait être à même de dire: nous avons nos méthodes, nous avons nos procédures pour diviser le travail et confier le travail à untel ou untel. Voilà ce qu'on peut dire. Il s'agit d'une question qui dépend des processus. Il s'agit maintenant de lancer ces processus sur la bonne voie. Merci.

JONATHAN ROBINSON : Kristina.

KRISTINA ROSETTE : Point administratif: jusqu'à il y a trois minutes, il n'y avait pas d'ordre du jour pour le forum public. Donc je suggérerais qu'il serait peut-être bon de vous adresser à la personne appropriée pour que l'ordre du jour soit connu.

JONATHAN ROBINSON : Oui, merci Kristina. Je vais préciser deux choses. D'abord, cette discussion a eu lieu, mais c'est vrai, l'opportunité de parler et de communiquer au forum public semble être là. Je sais que cela devait figurer à l'ordre du jour. C'était l'idée, même si aucun ordre du jour n'a été publié. Mais sachez que nous avons noté ce point et nous allons le transmettre.

Bien. Je vous ai laissé parler assez longtemps sur ce point, et ce pour deux raisons: parce que c'est un sujet très intéressant, et parce qu'il semblait que beaucoup de gens souhaitent intervenir dessus. Toutefois, je n'ai pas en fait bien regardé la longueur de notre ordre du jour aujourd'hui. Donc il va falloir travailler dur pour respecter l'ordre du jour. Toutefois, nous avons des contributions de grande qualité dans la salle. Donc, je ne voulais pas non plus vous couper dans vos interventions.

Donc, continuons à avancer en passant au point 10. Discussion sur l'exemption sur la rétention des données et le conflit apparent sur les législations nationales sur la protection des données vis-à-vis du RA A. Nous savons qu'il y a eu une réunion lors du weekend. Et c'est à la suite des séances du weekend que ce point à l'ordre du jour figure à l'ordre du jour. Mais il y a des réserves par rapport au fait que cela soit intégré ou figure à l'ordre du jour trop tard.

Donc, nous voulons ajouter ce point en bonne et due forme, ne prendre aucune décision à l'heure actuelle. Et la personne qui a demandé d'ajouter cela à l'ordre du jour c'est James. L'unité constitutive des bureaux d'enregistrement. C'est lui qui va prendre la parole.

JAMES BLADEL :

Merci. John effectivement en a parlé pendant nos réunions lors du weekend, vous rappeler que le nouvel accord RAA 2013 a une nouvelle spécification qui demande aux bureaux d'enregistrement de retenir des données par rapport aux noms de domaines, et dans certains cas, dans des périodes après que des noms de domaines cessent d'être actifs, on a anticipé que cela pourrait entraîner des problèmes dans certaines juridictions.

Donc, la spécification contient des mécanismes par lesquels les bureaux d'enregistrement peuvent demander une exemption ou une dispense vis-à-vis de cette obligation. Et pour ceux qui ont suivi cette affaire de près, vous verrez que l'Union Européenne, en particulier ses services, concernant la protection des données, a noté qu'il y a une préoccupation vis-à-vis de cette condition. Donc, plusieurs bureaux d'enregistrement au titre de cette spécification ont demandé une dispense pour revenir maintenant en novembre dernier.

Certaines de ces demandes ont bien abouti. D'autres sont encore en attente. Et jusqu'à présent, les bureaux d'enregistrement ne peuvent pas remplir cette condition dans le cadre du lancement des nouveaux gTLD.

Et je pense que c'est une question très polémique surtout pour les bureaux d'enregistrement en place. Il y a une préoccupation parmi tous les bureaux d'enregistrement surtout nord américains sur le fait que c'est un problème de plus en plus commun. Cela concerne également l'emplacement du titulaire du nom de domaine, en dehors des

frontières de l'Union Européenne. On l'a entendu hier de la part d'un membre du conseil. Plusieurs juridictions en Asie sont en train d'envisager également cette condition.

Donc, il y a une préoccupation très pratique de la part des bureaux d'enregistrement. Et ensuite, il y a d'autres préoccupations qui émanent d'autres parties de la communauté sur la façon dont l'ICANN peut concilier les conflits entre les contrats commerciaux et les parties qui ont différentes conditions et responsabilités, en fonction des différentes juridictions et différentes législations concernant la confidentialité des données.

Donc, en tant que conseil, ce que l'on voulait c'était faire connaître cette préoccupation, la souligner et essayer d'élargir un petit peu le débat pour faire participer d'autres membres de la communauté afin de s'assurer qu'il y ait prise en considération de tous et des points de vue de tous. Mais il semblerait qu'il s'agisse là d'un problème qui soit enlisé par rapport à la participation de plusieurs bureaux d'enregistrement dans le lancement des nouveaux gTLD. Et on ne sait pas comment débloquer cette situation.

Il faudrait orienter les bureaux d'enregistrement pour voir comment résoudre ce problème. Je ne sais pas si j'ai oublié quelque chose. Peut-être que Volker s'y connaît mieux et peut intervenir sur cette question. Mais nous attendions un petit peu un retour d'information de la part des personnes ici présentes dans la salle.

JONATHAN ROBINSON : Merci beaucoup, James. J'ai Thomas, Volker sur ma liste d'intervenants. Thomas, est-ce que tu veux intervenir d'abord ou Volker.

THOMAS RICKERT : Merci Jonathan. Je dois dire que je viens d'une juridiction qui est très stricte par rapport à la rétention des données. Il y a une directive concernant la rétention des données dans l'Union Européenne qui est devenue législation en Allemagne. Mais même si on a tendance à penser que cela inconstitutionnel, la directive pour la rétention des données ne pouvait pas être une raison juridique suffisante pour la rétention des données.

L'article 29 a clairement dit que la rétention des données ne peut pas être convenue entre les parties privées et un contrat privé. Mais qu'il fallait que les États souverains fixent une législation et une base pour cela.

Donc, les opinions ont été enregistrées par les bureaux d'enregistrement. Toutefois, l'ICANN pour l'instant a refusé d'accorder des distances ou des exemptions. Et on a été confrontés à des déclarations telles que « Je ne peux pas croire que le bureau d'enregistrement est en train de supprimer toutes les données dès le jour suivant la fin du contrat » et c'est vrai, ils ne le font pas.

Ils ne peuvent pas le faire. Les bureaux d'enregistrement ont des devoirs dans le cadre du contrat vis-à-vis des clients tels que la préservation des données, tels que factures par exemple, pendant 10 ans. Mais il ne faut pas mélanger cela avec la rétention des données.

Et ça c'est dans le cadre de nos législations nationales. Par exemple, dans le cas des factures. Il y a des données qui sont bloquées dans le système de traitement des données, et ça peut être révélé par exemple lorsque les autorités fiscales font un audit ou que les forces de l'ordre demandent ces données pour une procédure quelconque. Donc, on ne peut pas négocier cela. On peut faire quelque chose. Les bureaux d'enregistrement sont tenus de faire plusieurs choses mais il ne s'agit pas de rétention de données.

Et on a dit également que ceux à l'ICANN qui avaient pris ce type de décision même s'il y a eu un avis d'expert, de Jones Day, il s'avère que la communauté est encouragée à présenter des idées et des objectifs pour collecter et révéler ces données ; ce qui implique que la législation européennes et les autres législations nationales concernant la protection des données peuvent être soumises à négociation avec la communauté. Et cela suggère également que la rétention des données peut être justifiée à cet égard.

Cela étant dit, il faudra encore plus de temps pour discuter avec l'ICANN de la voie à suivre pour l'avenir et pour voir comment protéger les bureaux d'enregistrement qui ont des limites juridiques pour respecter les conditions requises en termes de rétention de données.

J'ai eu de longues discussions et très intéressantes avec le personnel de l'ICANN pendant le weekend. Et j'aimerais féliciter les membres du personnel de l'ICANN qui ont pris le temps de parler de ce sujet avec moi. Et peut-être qu'il y a une lumière ou une solution en vue, parce que c'est un terme très large conformément à la législation allemande, qui est celle que je connais le mieux.



Et il faut voir ce que les bureaux d'enregistrement vont confirmer qu'ils peuvent faire. Il serait bon qu'ils nous disent quelles données ils peuvent collecter et stocker, et pendant combien de temps. Et les bureaux d'enregistrement ce faisant vont confirmer ce qu'ils doivent déjà faire au titre de leurs législations respectives. Mais il ne s'agira pas de rétention de données. On a besoin de temps pour ça et je pense qu'il serait bon de demander à l'ICANN d'accorder une dispense à cette condition de rétention de données. Mais il faudrait rappeler aux bureaux d'enregistrement qu'ils doivent respecter la condition obligatoire dans la mesure du possible.

Peut-être qu'il y a des hésitations de la part de l'ICANN. Donc il faut bien dire qu'il y a des conditions qui figurent dans les statuts pour que ce processus soit fait. Et je suggère que le conseil envoie un message clair et propose une durée de quatre mois, cinq mois, quatre mois plus un mois pour que cette question des dispenses soit soumise aux commentaires publics.

JONATHAN ROBINSON : Merci. Je vois encore une fois. Nous n'allons pas agir de façon spécifique. Nous écoutons vos suggestions. Mais cela est tout. Donc Maria, Michele, Maria, Brat, John, Volker. Et je vais donc arrêter la liste puisque nous avons des délais à respecter.

VOLKER GREIMANN : Je voudrais soulever deux problèmes. Un problème totalement séparé de ce dont nous avons parlé jusqu'à présent, un problème que des

bureaux d'enregistrement ont. Il y a des échecs vis-à-vis de l'ICANN lorsqu'il s'agit des processus d'agreed-upon. ICANN était d'accord au niveau législatif, parce que les bureaux d'enregistrement pourraient fournir une opinion légale du moins obtenue par une firme sur la protection des données. C'était donc une négociation légale.

L'ICANN pourrait regarder la législation dans différents pays et souligner des inexactitudes. Je peux vous dire que je suis heureux de voir des discussions qui ont lieu avec l'ICANN qui ont éclairé un peu des solutions possibles. Malgré tout je suis confiant que nous aurons (?) pour les exemptions provisionnelles limitées. Et je pense que, à mon avis, ICANN pourrait pouvoir révoquer l'effet législatif et ensuite négocier sur les résultats que les exemptions n'auraient pas couverts.

JONATHAN ROBINSON : Nous n'allons pas pouvoir discuter là-dessus beaucoup puisque nous sommes restreints par le temps.

MICHELE NEYLON : Je vais parler à mon nom et aussi en tant que président du groupe des bureaux d'enregistrement. Ce problème a un impact sur beaucoup de nos membres, ce n'est pas seulement sur les bureaux d'enregistrement mais plusieurs bureaux. Et j'apprécie le fait que (?) des processus de GNSO et je sais que là nous ne pouvons pas agir.

Mais cependant, j'aimerais que vous puissiez reconsidérer à mettre quelque chose à l'ordre du jour, quelque chose de plus tangible, quelle que soit la façon dont vous voulez le faire dans les délais que vous avez.

Donc je remercie tout de même le conseil de son temps considérant cela. C'est très utile d'en parler à mon opinion, mais pas pour tout le groupe des bureaux d'enregistrement, sinon j'aurai des problèmes en parlant en tant que bureau d'enregistrement qui est donc affecté par cela. Beaucoup des points qu'a soulevés le conseil sont valides, mais ceci devait être un processus simple et direct.

Comme Volker l'a dit, cela devait être seulement un processus de validation. Mais l'article 29 et les autres ont des problèmes répétitifs avec le langage du contrat. Il y avait un manque de langage, manque de clarté.

La façon dont les échecs ont été adressés en obtenant des informations de tout le monde. C'est un peu bizarre, les délais aussi ont un impact. Nous avons aussi des problèmes pour les bureaux d'enregistrement qui ont soumis des requêtes d'exemption. Maintenant, ça fait 4 ans que nous y sommes en 2014.

Et nous avons encore des allers-retours avec l'ICANN là-dessus. La façon dont c'est géré, il n'y a pas moyen de voir qui a soumis une requête d'exemption ou pas. La façon dont l'ICANN a décidé de traiter cela, on ne peut pas voir la liste des compagnies qui ont soumis des exemptions jusqu'à présent, des demandes d'exemption. Il faudrait traiter les choses différemment. Il ne serait pas bon pour plusieurs bureaux d'enregistrement dans une même zone de soumettre des demandes d'exemption.

Je ne sais pas. Qu'est-ce que je voulais dire d'autre. C'est une histoire de délais. La période de temps c'est un problème, parce que dans le

contrat 2009.. Maintenant nous sommes pénalisés. Si j'étais sure le contrat 2009, il me resterait encore quelques années. Et maintenant, je suis en situation que mon bureau d'enregistrement pourrait perdre ce contrat d'ici deux moi. Je ne me sens pas très optimiste à ce moment. Ce concept de suspension comme Volker et d'autres l'ont mentionné, serait très utile pour nous. Je ne dis pas on ne le fait jamais jamais, mais il faudrait qu'il y ait une suspension en attendant qu'il y ait une résolution.

JONATHAN ROBINSON : Merci. Maria.

MARIA FARREL : Merci. J'ai l'impression que les gens concernés sont seulement les bureaux d'enregistrement et mes collègues au NOM-COM, et les NOM-COM. Les groupes non commerciaux ont des inquiétudes importantes et des réservations sur ce problème de deux façons: le personnel de l'ICANN ont manqué de respect pour les juridictions des autres pays, des grands pays dans ce monde ; et aussi un manque d'urgence.

Le RAA 2001 avait été complété quand la version préliminaire avait déjà deux ans et en (?) 2009, 14 ans. Et après les directives de protection des données avaient déjà 19 ans. ICANN n'était pas la première organisation à faire face à ces problèmes. Il y a eu beaucoup d'organisations auparavant qui ont eu affaire à ces problèmes. Vous devez commencer par reconnaître que vous n'utilisez pas de contrats privés pour essayer de renégocier des juridictions souveraines, nationales.

Ça ne va pas pouvoir être fait. Et pour qu'ICANN refuse de reconnaître les lettres, article 29 européen. Nous avons envoyé quelque chose au mois de janvier. Nous avons eu une réponse hier. C'est vraiment un manque de respect pour nos juridictions et pour nos agences. Ce n'est pas seulement un problème européen.

Les lois nationales et juridictions nationales du Chili, de la Colombie, de l'Argentine, de la Nouvelle Zélande, ont des lois avec des modèles très similaires à celui de l'Europe. Tous les bureaux d'enregistrement dans chacun de ces pays ont fait face au même problème (?) un manque d'urgence et un manque de respect.

ICANN pense qu'elle peut choisir quelle juridiction elle peut observer, peut suivre, et quelles agences elle traite. Nous parlons des forces de l'ordre mais pas des agences de protection des données. ICANN (?) jury, (?)... ICANN traite sa propre manière. Et il faudrait qu'il y ait un processus de politique qui soit juste. ICANN en tant qu'institution a une vue très personnelle sur le WHOIS. Il faut garder cela en tête quand on parle de ce problème.

Les mesures pratiques seraient que les avis juridiques, les personnels ont demandé que cela soit fait, et que cela soit fait publiquement, et partagé. C'est très important de pouvoir augmenter la qualité des avis juridiques qui sont disponibles sur ces problèmes. Et en deuxième, je pense qu'à cause du manque d'urgence, qui est démontré envers ce problème, que nous demandions au conseil qu'il soit voté une résolution pour pouvoir aviser et encourager l'ICANN sur ce problème, jusqu'à ce que ce problème soit réglé. Voilà c'est tout ce que j'ai à dire sur ce problème.

JONATHAN ROBINSON : Merci Maria. Voilà des informations très très qualitatives. Mais j'ai vraiment des problèmes de temps. Donc, nous arrivons à la fin du temps alloué. Et il nous reste encore deux sujets à soulever. Bret.

BRET FAUSETT : Oui, je vais être rapide (deux points?). Ce n'est pas un problème qui relate seulement aux bureaux d'enregistrement, mais aussi des opérateurs de registres. Nous, opérateurs de registres, nous avons 26 bureaux d'enregistrement qui sont coincés dans leur processus de on-board (?) se sont (?) RAA 2009.

C'est un pourcentage important de notre chaîne de fournisseurs que nous ne pouvons pas amener en avant. Donc, ils sont dans des pays qui maintenant ont des problèmes de fourniture de noms de domaines.

Nous étions dans les délais des motions, à cause des motions. Donc, ce qu'il y a sur la table en ce moment: il y a un consensus pour une motion pour notre prochaine réunion. On pourrait voir si on pourrait voter, préparer une équipe qui s'occuperait d'une version préliminaire d'une motion future.

JONATHAN ROBINSON : Dans l'intérêt du temps, je pense que nous pourrions mettre ça sur la liste. Je vais passer à une autre contribution de la part de John.

JOHN BERARD :

Je pense que nous ne savons pas assez pour pouvoir aller vers une version préliminaire d'une motion future. Je suppose que le personnel pourrait remettre quelque chose à l'écrit. Nous pouvons en parler lors de notre prochaine réunion.

Je voulais parler du troisième R dans tout cela. Quand le sujet a été soulevé durant le weekend, j'ai vu ça, j'ai trouvé ça bizarre, parce que mes collègues étaient sous l'impression que l'exemption était une désignation assez routine.

Et puis, maintenant nous nous sommes rendu compte que ce n'est pas vrai. Donc, ce n'est pas seulement un bureau d'enregistrement mais des opérateurs de registres. Mais si c'est un problème de la répétition d'ICANN, ce n'est peut-être pas le moment d'avoir des conflits avec les gouvernements des pays différents. Peut-être que si on peut essayer d'avancer les choses plus rapidement, je suis heureux de pouvoir avoir cette conversation avec vous.

JONATHAN ROBINSON :

Oui. Il y a Yoav et James pour finir.

YOAV KEREN :

Je suis vraiment ; ça me surprend tout ça. Tout le monde est toujours surpris que les choses doivent être faites. Et il y a eu un accord. Tout cela a été discuté pendant très longtemps. On en parle encore. Pourquoi en parle-t-on encore? Ça a déjà été discuté. On a eu un accord. Nous avons eu cette discussion sur le RAA pendant longtemps. Nous faisons les processus gTLD depuis 10 ans.



Pourquoi devons-nous discuter cela encore? Le personnel de l'ICANN devrait s'en être occupé déjà. C'est vraiment une erreur. Je ne comprends pas pourquoi on a besoin de faire une autre motion. Pourquoi est-ce qu'on doit attendre encore 30 jours?

Donc, je pense que notre président, peut-être, c'est une suggestion, devrait aller prendre le micro demain et demander au conseil d'administration de savoir que le personnel s'y mette, se mette à travailler. C'est un processus qui aurait dû être réglé il y a longtemps. C'est la même chose.

Je suis désolé d'être aussi anxieux là-dessus. C'est la même chose dont nous parlons quand nous parlions de (?). Or on était surpris. On a besoin d'un système on-board pour les bureaux de registre et les opérateurs de registres. Est-ce que ce sera prêt pour le on-boarding? Il y a des choses qui devraient être réglées déjà à temps, mais pas après.

JONATHAN ROBINSON :

Merci Yoav. Avec ce commentaire, nous sommes arrivés à 15h. Je sais que cette salle doit être préparée pour 15h30. Donc il nous ne reste que quelques minutes pour dépasser le temps. Thomas, vous allez être bref j'espère.

THOMAS RICKERT :

Oui. Je voulais juste dire qu'ICANN n'a pas besoin d'attendre que nous la poussions à réagir.



JONATHAN ROBINSON : Mon attente, je ne peux pas dire que je représente le niveau de discussion qui se tient au forum public demain ou pas, mais je pense que la température de ce problème disons dans un forum aussi important pour l'ICANN qui est le GNSO, ce problème n'est pas universel pour tout le groupe. C'est la taille des composants au sein du GNSO que c'est un problème substantiel. Mikey. Mikey s'il vous plaît allez vite.

MIKEY O'CONNOR : Oui, je suis d'accord avec la conversation mais je suis opposé aux résolutions et motions. Je vous l'ai dit hier dans la réunion, faisons attention mesdames, messieurs, ces choses deviennent, c'est un peu fou.

JONATHAN ROBINSON : Il n'y a pas de résolution, pas de motion. Nous avons eu une conversation substantielle. C'est ce que nous voulions faire et c'est tout. La seule action que j'ai entendue, qui a été proposée, c'est d'aller prendre la parole durant le forum public. Si je veux dire quelque chose, je pourrai dire qu'il y a une discussion substantielle et que je recommande à ce que le conseil d'administration et le personnel: faites attention aux discussions qui prennent place sur ce sujet.

BRIAN WINTERFELDT : Je vais être très bref. Après ce que Mikey a dit, je pense que c'était plus une discussion. On n'a pas... IPC... pour mettre un précédent à ce que les parties contractantes pourraient négocier avec ICANN. Et ce n'est pas

nécessairement qu'il y a un problème qui doit être adressé. Je sais qu'il y a des processus qui sont en place, mais les gens ne sont pas heureux...

Nous devons adresser cela. Nous devons avoir une vraie discussion avant qu'une déclaration soit faite en soutien à cela.

JOHNATHAN ROBINSON : Avec (?) après votre interaction. Maintenant nous avons des contributions de tous les groupes. Je pense que c'est un ensemble de contributions assez compréhensibles. Je pense que nous avons parlé du problème de façon complète. Nous n'allons pas agir maintenant. Peut-être que le fait que nous en parlions, cela débloque les choses.

Nous allons discuter l'élément n°11. Notre travail avec le panel d'engagement sur les stratégies, je pense que nous pourrions en parler plus longtemps. Mais, puisque la taille du problème, en respect de la révision du GNSO, nous avons d'autres conseils.

Jennifer Wolfe au téléphone, c'est compliqué pour elle parce qu'elle est aux États Unis. Donc il y a une différence d'heure. Et nous devrions quand même lui donner l'opportunité d'avoir une mise à jour sur cet élément.

Je pense que nous devrions suspendre toutes les discussions sur l'élément n°11 qui est notre travail sur l'engagement avec les panels de stratégie. Je ne dis pas que nous suspendons le problème mais que nous avançons sur la liste.

DAVID CAKE : Est-ce qu'il y a quelqu'un dans la salle qui a un commentaire sur ce problème?

JONATHAN ROBINSON : Merci David. Jennifer, nous avons entendu Ray Plzak parler de cela durant le weekend, encore pour rappeler. C'est la révision du GNSO. C'est quelque chose que nous contrôlons, dans laquelle nous participons avec la participation de Jennifer Wolfe et de Ray Plzak. Il y a une mise à jour qui a été faite ce weekend. Et cet élément nous assure que nous continuons d'être informés et que nous agissons de manière pertinente.

Donc, Jennifer, nous vous passons la parole pendant quelques minutes et ensuite nous verrons s'il y a des questions là-dessus.

JENNIFER WOLFE : Vous m'entendez?

JONATHAN ROBINSON : Nous vous entendons très bien.

JENNIFER WOLFE : Merci. Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps donc je serai brève. Il y a deux – trois choses au niveau de la révision, au niveau de l'ampleur... Il s'agit d'estimer, ce sera une estimation... Il y a un effort pour partager la discussion, l'efficacité de l'organisation, sélectionner un

auditeur externe ou un enquêteur externe. En juin 2015, il y aura des recommandations qui seront incluses. Nous discutons en tant que conciles. Nous conduisons notre propre auto-révision pour pouvoir être capable d'évaluer, d'avoir notre propre évaluation.

Une fois que cela sera complété, nous aurons nos recommandations qui seront avancée pour 2016. En février 2016 je crois. Encore une fois, nous recommandons un audit en externe. L'interprète s'excuse mais je n'entends pas très bien.

JONATHAN ROBINSON : L'audio n'est vraiment pas très claire du tout. Si vous pourriez parler d'une façon délibérée.

JENNIFER WOLFE : J'entends un écho. Donc, je suis désolée. Le processus de révision va commencer au mois de mai, entre mai 2014 et janvier 2015. Cela inclura une révision dépendant 300 (?), et un sondage interne.

JONATHAN ROBINSON : Y a-t-il des commentaires, des questions pour Jennifer? Je ne vois pas. Personne n'a de questions à poser pour l'instant.

JENNIFER WOLFE : Merci.

JONATHAN ROBINSON : Merci à toi Jennifer. Merci d'avoir participé et de nous avoir donnés ces informations. Ça fait longtemps que ce point figure à notre ordre du jour. John.

JOHN BERARD : J'ai une question. J'ai une question, Jennifer. Ray nous a parlé pendant le weekend et il a parlé du potentiel pour les changements structurels qui vont être inclus dans la révision et la rédaction de la révision permet cela. Est-ce que pouvez préciser cela? Est-ce que vous pensez que les changements structurels peuvent s'intégrer?

JENNIFER WOLFE : Oui, l'objectif c'est de se pencher uniquement sur l'efficacité de l'organisation. Et les critères de mesure seront déterminés dans la préparation.

JONATHAN ROBINSON : J'ai un commentaire. J'ai cru comprendre, j'avais l'impression que c'était ça effectivement. Mais l'efficacité, l'évaluation de l'efficacité n'implique pas forcément le changement structurel qui s'en suit. Donc à la suite d'un audit, il peut y avoir des mesures de correction ou de changement. Donc, d'après ce que j'ai compris de ce qu'a dit Ray, il y a d'abord une révision mais ça n'implique pas forcément qu'une action va découler de cette révision.

Bien. Nous sommes en train de nous dépêcher pour finir de couvrir notre ordre du jour. Je sais qu'il y a une autre contribution dans la salle. Je vais faire une pause donc pour l'écouter.

GUNELA ASTBRINK :

Merci beaucoup. Je sais que vous arrivez à la fin de votre réunion. Je m'appelle Gunela Astbrink de ISOC Australie. Et je voulais vous donner des informations sur le conseil du nouveau groupe de travail sur l'accessibilité At-Large. Pour vous donner un petit peu des informations, un milliard de personnes dans le monde, selon l'OMS, souffre d'une manière ou d'une autre d'un handicap. 80 % dans les pays en développement.

Donc il y a un certain nombre d'objectifs en termes d'accessibilité au sein de l'ICANN, accroître l'accessibilité Web et assurer des barrières minimales aux processus et aux pratiques de l'ICANN.

Donc, il y a un certain nombre d'objectifs et de pratiques suggérées: d'abord, que le site Web de l'ICANN soit accessible en fonction des lignes directrices du W3C concernant le contenu Web, et également la possibilité de développer une politique de l'ICANN sur l'accessibilité Web ; et par cette intermédiaire, la possibilité pour les ccTLD d'avoir un guide sur les meilleures pratiques sur l'accessibilité Web ; et également voir, s'assurer que les opérateurs de registres et les bureaux d'enregistrement appliquent ces bonnes pratiques.

Il s'agit d'un nouveau groupe. Nous allons voir comment nous avançons, mais je voulais saisir cette opportunité pour attirer votre attention là-



dessus, et j'espère qu'on va pouvoir travailler à l'avenir pour étudier ensemble ces actions suggérées.

JONATHAN ROBINSON : Merci beaucoup. Pouvez-vous bien prononcer votre nom s'il vous plaît?

GUNEAL ASTBRINK : Merci.

DAVID CAKE : Je crois s'agit là d'une excellente initiative. Ça fait longtemps qu'on aurait dû en parler. Il est important que l'ICANN offre une infrastructure appropriée.

JONATHAN ROBINSON : Merci. Klaus.

KLAUS STOLL : J'aimerais saluer cette initiative et la soutenir.

JONATHAN ROBINSON : Merci. Il va maintenant falloir passer à notre point à l'ordre du jour. Question diverses. Il y a une réunion proposée. Y a-t-il d'autres questions que vous souhaitez ajouter sous l'intitulé « questions diverses ». Ça ne semble pas être le cas. Donc, le point 14 est fermé. Sur



ce, nous avons terminé notre réunion. Merci beaucoup pour cette réunion d'excellente qualité. Des discussions très intéressantes et des contributions significatives, que ce soit par les membres du conseil comme dans la salle, merci à tous. Nous en avons fini avec cette réunion. Merci.

